



RÈGLEMENT DE L'ÉVÉNEMENT

CIRCUIT DE KARTING COMA-RUGA

1. PRÉLIMINAIRES

Ce document sert de cadre réglementaire pour établir les règles de coexistence et de compétition pour les activités réalisées sur le circuit Coma-Ruga Karting les 1er et 2 avril 2023.

Aucun règlement particulier additionnel ne peut contrevenir à ce qui est indiqué dans le présent règlement.

2. ORGANISATION

L'organisation interne est le pilier de tout événement. Le cas de Xelectrics ne fait pas exception.

Comme toute organisation, les rôles doivent être établis en fonction du rôle que chaque membre va jouer (en dehors des organisateurs en tant que tels).

À cet égard, je voudrais souligner l'importance des rôles suivants :

- Directeur de carrière :

Juge impartial dont la relation avec les équipes et les pilotes doit être NULLE (ne pas influencer les décisions prises). Il sera chargé d'appliquer les pénalités pertinentes et de suivre l'événement sur la piste.

- Les Marshalls :

Groupe de personnes chargées d'appliquer les mesures de sécurité lors du développement de l'événement sur la piste. A mon avis, et compte tenu de la taille des circuits que nous gérons dans cette discipline, 3 seraient nécessaires.

En coordination avec la direction de course, ils seront chargés d'appliquer les drapeaux de sécurité pertinents, de surveiller et de nettoyer la piste en cas d'accident. Ils sont la première voix à suivre lors du démarrage d'une action sur la piste.

En collaboration avec la direction de course, ils doivent effectuer un tour de reconnaissance entre les lots pour vérifier que les conditions de la piste sont adaptées à l'utilisation.



3. CIRCUIT

Le circuit de cet événement est le circuit Coma-Ruga Karting, préparé avec toutes les mesures de sécurité et protections d'un circuit de Karting standard. Dans cet événement, nous aurons deux circuits disponibles, le principal où se dérouleront les compétitions et le petit circuit pour l'échauffement des pilotes.

À côté du circuit, il y aura une aire de ravitaillement pour les équipes participantes, une aire de foire et une aire pour les camping-cars.

L'organisation se réserve le droit de modifier l'itinéraire en cas de force majeure, en avertissant au début de chaque test et en le balisant correctement.

4. CATÉGORIES

L'activité réalisée est une compétition pour véhicules électriques dans les catégories suivantes :

Catégorie 1 : Trotinettes électriques de plus de 25Kg

Catégorie 2 : Trotinettes électriques de moins ou égal à 25Kg

Catégorie 3 : Monocycles

Cette activité se déroulera sur deux jours, selon le calendrier établi par l'organisation. Y compris les essais libres, les contre-la-montre, les quarts de finale, les demi-finales et les finales.

5. PROCÉDURE D'ENTRÉE ET DE SORTIE DE PISTE

Avant le début de toute activité sur la piste, les pilotes participant à ce lot doivent être présents 5/10 minutes avant l'heure établie, pour leur organisation avant de sortir sur la piste (ordre, directives, etc.) .

Il est important de souligner qu'aucune exception ne sera fait, et que l'accès à la piste sera interdit à toute personne qui ne s'y trouve pas à l'heure indiquée.

6. FORME DE COURSE

Les tests se déroulent sur deux jours. Le premier jour du matin, il y aura des essais libres par groupes et catégories avec deux manches de 5 minutes.

Dans l'après-midi du premier jour, les horaires seront établis pour ordonner chaque participant de chaque catégorie par temps. Dans ce cas, les temps sont constitués de deux tours de 4 minutes. Selon le nombre d'inscriptions, jusqu'à 40 participants, ils iront tous en quarts de finale, s'il y a plus de 40, 32 pilotes iront directement en quarts de finale, un play-off sera organisé dimanche avec le reste, où les 8 meilleurs des pilotes pourront accéder aux quarts de finale.

Le deuxième jour dans la matinée, il y aura un temps d'échauffement par catégorie puis un play-off pour les pilotes qui sont passés de la 33e place aux temps de la veille à la



dernière place de deux groupes par catégorie. Ils seront qualificatifs sur 4 tours du circuit. Ainsi 8 pilotes supplémentaires peuvent se qualifier pour les quarts de finale.

Après, les quarts de finale se dérouleront avec un total de 40 pilotes qui courront en 4 groupes de 10, faisant un total de 6 tours. Les 4 premiers de chaque tour seront qualifiés pour les demi-finales. Un total de 16 pilotes par catégorie.

Ce même après-midi auront lieu les demi-finales, composées de 6 manches avec deux groupes par catégorie, où les 4 premiers de chaque manche se qualifieront pour la grande finale. Un total de 8 pilotes par catégorie.

Et la grande finale avec les trois catégories composées de 8 tours et 8 pilotes par catégorie.

7. CHRONOS

Les temps seront réalisés avec un système électronique et un capteur de départ et d'arrivée. Chaque pilote doit installer un transpondeur pour enregistrer les temps proposés par l'organisation.

L'organisation a contracté ce service, donc l'organisation fournira aux pilotes ledit système et les résultats seront correctement informés après chaque test.

8. BAVOIRS

Les numéros seront apposés sur le pilote ou sur le scooter de manière lisible. L'organisation se réserve le droit d'attribuer, à sa discrétion, l'ordre des numéros, qui sera fonction de la fluidité de la course et du meilleur déroulement de celle-ci.

9. ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Chaque pilote doit participer aux épreuves avec tout le matériel nécessaire, l'organisation ne dispose pas de matériel et n'est donc pas responsable si un pilote ne peut finalement pas participer faute de matériel.

Aucun pilote ne sera autorisé à entrer sur le circuit ou à participer aux épreuves s'il ne possède pas l'équitation appropriée.

Équipement obligatoire :

Casque intégral

Gants de compétition avec protections

Coudières

Genouillères

Bottes ou chaussures solides

Veste ou système comprenant des protections dorsales

Bras à manches longues et pantalons longs (pas de chemises à manches courtes ni de shorts)

Recommandé :

*Combinaison recommandée pour les motards et bottes

*Pour les monocyclistes, les protège-chevilles et/ou tibias sont recommandés



10. RÈGLEMENT VÉHICULE

Comme indiqué il y a 3 catégories :

Catégorie absolue :

Trottinette électrique de plus de 25Kg

pas de limite de puissance

pas de limite de poids

double moteur

Catégorie MINCE :

Trottinette électrique moins de 25 kg

pas de limite de puissance

Avec limite de poids, inférieure ou égale à 25Kg

moteur simple ou double

Première catégorie :

monocycles

pas de limite de puissance

pas de limite de poids

Avant la participation, les contrôles pertinents seront effectués en fonction de la catégorie ou des critères établis en matière de scooters et de monocycles (contrôle de tension, contrôle de sécurité, etc.).

Les véhicules avec des batteries externes, des câblages non protégés ou des modifications que l'organisation considère comme dangereuses pour participer à la course ne sont pas autorisés.

L'organisation a le droit d'admission de tous les participants et véhicules.

11. UNE INSCRIPTION

Les inscriptions se feront deux mois avant le jour de l'événement sur le web www.xelectrics.com. Inscriptions pour les équipes et les participants individuels.

Le nombre maximum d'inscriptions dépendra des critères de l'organisateur, les raisons principales seront la sécurité, l'environnement, le contrôle... Le nombre maximum de participants sera publié au moment de l'ouverture de la période d'inscription, réservant à l'organisateur la droit de le prolonger. .

Dès le matin du premier jour avant le départ, les éléments suivants seront livrés :

- bavoires,
- Bracelets, un pour le pilote et un pour le véhicule (avec le numéro de dossard)
- T-shirt et cadeaux possibles selon les sponsors.



Des vérifications du matériel de sécurité du pilote et des véhicules seront effectuées pour confirmer la catégorie. Si nécessaire, les scooters pesant moins de 25Kg seront pesés.

Il est recommandé que tous les pilotes aient une assurance responsabilité civile en vigueur. Si vous n'avez pas d'assurance en cours, vous pouvez la souscrire pour l'événement le jour même au prix indiqué par l'organisation.

Les pilotes signeront et remettront également la feuille de décharge de responsabilité et d'acceptation du règlement.

12. PÉNALITÉS

Pénalités existantes selon les actions réalisées :

- Délai d'entrée dans la piste : Accès refusé jusqu'au prochain lot.
- Non-respect des critères imposés par l'organisation concernant les trottinettes et monocycles : Accès refusé pour participer à l'ensemble de l'événement.
- Départ avant le signal : Perte de positions en fonction de celles nécessaires pour se qualifier (s'il faut finir dans les 4 premiers pour se qualifier, 3 positions seront supprimées).
- Action agressive sur la piste : Déclassement de l'épreuve. Ils comprennent des actions liées au contact direct entre pilotes et/ou scooters. **IMPORTANT DES MARSHALLS POUR LES DETECTER.** Ils seront écrits et ensuite communiqués au pilote individuel et à l'équipe.
- Ne vous présentez pas au départ avec un casque et des protections obligatoires.
Sans issue
- Non-respect du parcours balisé par la compétition, Pénalité ou disqualification de la compétition
- Manque d'éducation, insultes, agressions physiques envers les participants, les membres de l'organisation, de l'événement, des médias ou du public :
Disqualification de l'événement
- Effectuer toute action ayant pour but de gêner, empêcher, interrompre ou ralentir la progression d'un autre participant (tant que cela n'est pas dû à l'irruption d'un danger pouvant mettre en danger son intégrité physique). Disqualification de la course
- Refuser ou omettre l'assistance à un autre participant qui a subi un accident et qui en a besoin. Disqualification de la course
- Tenter de modifier le résultat d'une course par des moyens étrangers à la compétition, Disqualification de la course
- Jetez et laissez tout type de déchet, emballage, pièce, etc. sur le parcours.
Disqualification de l'épreuve.
- Parcourez la piste dans la direction opposée. Disqualification de l'épreuve.



Le directeur de course est autorisé à imposer des règles supplémentaires, ainsi que des pénalités qui seront informées dans le briefing avant les tests.

13. SECURITE PENDANT LA COURSE

Cette section correspond principalement aux méthodes utilisées pour prévenir, notifier et remédier à tout aspect lié à l'activité des pistes.

Pour cela, l'utilisation de 3 drapeaux différents doit être prise en compte :

1. **DRAPEAU ROUGE** : Après un accident ou une chute majeure. Le pilote en question bloque directement la piste et est incapable de la quitter dans un court laps de temps (environ 20 secondes). Ce drapeau implique l'arrêt de l'activité sur la piste. Par la suite, un redémarrage sera effectué, sans que les pilotes impliqués dans l'accident puissent y participer. C'est TOUJOURS la dernière option.
2. **DRAPEAU JAUNE** : Après un incident dans lequel la piste est partiellement affectée par une chute, il est retiré pour avertir les pilotes d'un danger sur la piste. **LE DEPASSEMENT DANS LA ZONE DE L'ACCIDENT EST INTERDIT** (importance de différencier le circuit en secteurs, éventuellement 3, dans lesquels se trouve un Commissaire contrôlant la zone. Il se positionnera au début de ce secteur. Une fois le drapeau jaune émis, le dépassement ne sera pas possible jusqu'au prochain drapeau vert, agité par le prochain Maréchal au début du secteur suivant). Ce drapeau est TOUJOURS appliqué avant le rouge. Un drapeau jaune peut conduire à un drapeau rouge.
3. **DRAPEAU VERT** : Signale le retour à l'action sur la piste. Il est appliqué après un drapeau jaune, pour signaler qu'il n'y a plus de danger et que l'action peut reprendre normalement sur la piste.

L'utilisation des drapeaux est le minimum qui peut être fait pour obtenir une piste sûre pendant l'action.

Les autres mesures de sécurité sont :

- Périmètre délimité pour le public, suffisamment éloigné de la piste pour qu'aucune chute sur la piste ne nuise à la sécurité du public.
- Sorties / Évasions d'urgence pour les pilotes. Dans le cas de Coma Ruga, c'est un circuit qui présente à lui seul ces caractéristiques, donc aucune modification de l'espace ne devrait être faite pour lui.
- La consommation de tout type de substance narcotique est strictement interdite tant dans le circuit que sur le parking.



- Interdiction de rouler avec un scooter/monocycle dans la zone des stands. Lorsque les pilotes doivent se déplacer vers la zone de départ, ils doivent le faire sans monter dans leur véhicule.

14. RÉCLAMATIONS

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou le comportement des coureurs doivent être soumises à l'organisation et aux commissaires de l'épreuve avant le début des finales du deuxième jour.

Les réclamations sur les classements devront être présentées dans un délai maximum de 30 minutes après avoir été exposées dans les panneaux d'information.

Ces réclamations seront examinées par l'organisation et les commissaires pour leur résolution.

La participation à ce test implique l'acceptation du présent règlement, sans préjudice du droit de réclamation, tel qu'énoncé dans cet article 10 des Réclamations.

15. SUSPENSION D'ESSAI

L'organisation se réserve le droit d'annuler la tenue de l'épreuve ou le chronométrage en cas de force majeure, tels que des événements imprévus indépendants de la volonté de l'organisation, alerte des autorités compétentes (licences ou autorisations nécessaires à la tenue légale de l'épreuve) ou phénomènes météorologiques. . Dans un tel cas, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

En aucun cas les frais de déplacement, d'hébergement, etc... ne seront remboursés.

16. COMMUNICATION

Toutes les communications officielles se feront via notre site Web www.xelectrics.com